

## Communiqué de presse

14 janvier 2021 - N° 01

### SCOR développe un outil de gestion du risque cyber au travers d'un partenariat innovant avec CyberCube

Le secteur de la réassurance doit gérer le risque de cyber-attaques de grande ampleur, qui pourraient affecter de nombreux portefeuilles de risques assurés. Les réassureurs font face à une menace cyber aux multiples facettes et en évolution rapide, qui exige des capacités de modélisation et d'analyse des données sans cesse plus importantes.

SCOR a tiré parti de sa « *CAT Platform* », outil de modélisation de pointe développé en interne pour la gestion des cumuls en matière de risques de catastrophes naturelles, en l'adaptant pour répondre à ses besoins d'évaluation des risques cyber. Le Groupe a intégré le modèle de risque cyber de CyberCube – spécialiste de l'analyse des données pour le secteur de l'assurance avec lequel il s'est associé – tirant parti de la modularité de sa « *CAT Platform* » et de l'interface de programmation d'application (API) de CyberCube.

En intégrant le modèle de risque cyber développé par CyberCube au côté des modèles de catastrophes naturelles au sein de sa « *CAT Platform* », SCOR a accru encore davantage ses capacités de modélisation des risques de catastrophes.

Pleinement opérationnelle pour les renouvellements du 1<sup>er</sup> janvier, cette nouvelle architecture accroît significativement les capacités de gestion du risque cyber de SCOR et améliore ses performances opérationnelles au bénéfice de ses clients de par le monde.

**Jean-Paul Conoscente, Directeur général de SCOR Global P&C, déclare :** « *Dans la logique de notre plan stratégique Quantum Leap, qui prévoit une accélération du recours aux nouvelles technologies, ce partenariat avec CyberCube constitue un parfait exemple de la manière dont SCOR tire parti des capacités de gestion et d'analyse des données pour développer ses connaissances et optimiser son offre au bénéfice de ses clients. Cette plate-forme Cyber intégrée est un développement majeur qui nous permettra d'approfondir et de développer encore davantage nos capacités de gestion de ce risque clé à l'avenir* ».

**Pascal Millaire, Directeur général de CyberCube, déclare :** « *Nous sommes ravis d'avoir consolidé notre relation avec SCOR en permettant à son équipe d'évaluer efficacement et sans accroc l'exposition du groupe au risque cyber ainsi que les risques d'accumulation pendant la période critique des renouvellements du 1er janvier. CyberCube se félicite que SCOR l'ait choisi comme prestataire externe de modélisation du risque cyber de son portefeuille* ».

#### À propos de CyberCube

CyberCube est le numéro un mondial de l'analyse de données sur les risques cyber à destination du secteur assurantiel. La plate-forme de la société, qui lui permet d'accéder aux données les plus pointues et de les analyser en profondeur selon des axes multidisciplinaires, aide les assureurs à prendre des décisions plus judicieuses au moment de la souscription de risques cyber et dans la gestion des risques d'accumulation. Le service de veille économique de CyberCube lui transmet des informations sur des millions d'entreprises du monde entier, incluant la modélisation de milliers de failles technologiques. La plate-forme de CyberCube a été créée en 2015 au sein de Symantec. C'est aujourd'hui une entreprise autonome qui se consacre exclusivement au secteur de l'assurance et peut accéder à un réseau incomparable de partenaires dans la gestion et la sauvegarde des données, avec le soutien de ForgePoint Capital, de HSCM Bermuda, de MTech Capital et des collaborateurs de Stone Point Capital.



The Art & Science of Risk

## Communiqué de presse

14 janvier 2021 - N° 01

\*

\* \*

### Contacts

#### **Presse**

Jérôme Guilbert  
+33 (0)1 58 44 79 19  
[jguilbert@scor.com](mailto:jguilbert@scor.com)

#### **Relations Investisseurs**

Olivier Armengaud  
+33 (0)1 58 44 86 12  
[oarmengaud@scor.com](mailto:oarmengaud@scor.com)

[www.scor.com](http://www.scor.com)

LinkedIn: [SCOR](#) | Twitter: [@SCOR\\_SE](#)

### **Énoncés prévisionnels**

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document d'enregistrement universel 2019 de SCOR déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 13 mars 2020 sous le numéro D.20-0127 (le « Document d'enregistrement universel »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations. Les informations financières du Groupe sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union européenne. Les informations financières ne constituent pas un ensemble d'états financiers trimestriels/semestriels tel que défini dans le rapport IAS 34 « Information financière intermédiaire ».